

RÉUNION COMMUNE DE LA CCNR AVEC LES POLICES FLUVIALES ET DE LA NAVIGATION

Ref: CC/CP (22)12



La Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) a tenu les 8 et 9 novembre 2022 sa **réunion commune avec les polices fluviales et de la navigation** de ses États membres et Aquapol. Présidée par la délégation allemande, cette rencontre s'est tenue à La Haye dans les locaux du Ministerie van Infrastructuur en Waterstaat (Ministère des Transports et de la Gestion de l'eau).

Cette réunion commune a constitué une excellente plateforme pour un **échange constructif d'opinions et d'enseignement** entre les représentants des autorités de police et les représentants des délégations de la CCNR. Au travers de questions concrètes sur les règlements de la CCNR, cette réunion **participe à une lecture commune et à garantir l'uniformité du régime rhénan**. En effet, les questions traitées couvraient les règlements de la CCNR, en particulier le Règlement de police pour la navigation du Rhin (RPNR) et le Règlement relatif au personnel de la navigation sur le Rhin (RPN).

Des **sujets concrets et actuels** liés aux tâches des autorités ont été abordés, tels que la mise en œuvre de l'obligation d'annonce sur le Rhin, le champ d'application de l'obligation du jaugeage ou encore le respect des temps de repos.

De même, **certaines évolutions à venir** ont été abordées, afin d'informer les polices fluviales et de la navigation sur les sujets suivants :

- les principales nouveautés en lien avec l'adoption du nouveau RPN ;
- les futurs défis de la navigation intérieure comme le développement de la navigation automatisée et
- l'utilisation de carburants alternatifs pour la propulsion.

Enfin, l'ensemble des participants a salué la richesse et la qualité des échanges. Ces concertations sur la mise en œuvre concourent à l'**harmonisation du régime rhénan** et au **maintien, tout le long de la voie d'eau, d'un haut niveau de sécurité**.

Fort de ce succès, les participants sont convenus de se retrouver en 2026.

À PROPOS DE LA CCNR

La Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour l'organisation de la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République - CS10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tel. +33 (0)3 88 52 20 10

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org